

Collège électoral français

Bureau principal de collège

**ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN
DU 26 MAI 2019.**

Notification aux élus des résultats de l'élection

Le Président du bureau principal de collège a l'honneur de communiquer à M. (1) l'extrait ci-après du procès-verbal dudit bureau, en date de ce jour :

Le 2019, à heures, le bureau principal du collège électoral français, établi à Namur, se réunit à l'effet de procéder au recensement général des voix obtenues par les candidats à l'élection du Parlement européen.

Sont présents
(1).....

Le public est admis dans la salle où siège le bureau, et le président donne à l'assemblée communication de ce qui suit :

Il résulte des chiffres indiqués dans les tableaux du recensement des votes que :

Sont proclamés élus membres du Parlement européen (1) :

pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.

(1) Les nom et prénom sont précédés de la mention : Madame (M^{me}) ou Monsieur (M.).

Sont déclarés suppléants pour le Parlement européen, dans l'ordre :

pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.
pour la liste	M.

De tout quoi, le présent procès-verbal a été rédigé séance tenante (en double expédition) et signé par tous les membres du bureau et par les témoins.

Fait à Namur, le 2019.

Le secrétaire
(signé).....

Les assesseurs,
(signé)
.....
.....

Les témoins,
(signé)
.....
.....

Le Président,
.....

Certifié conforme :

Fait à Namur....., le
.....2019.

Le Président,

À Madame, Monsieur,